



Chasse À L'OEUF D'OR EN MAGASIN



Trouvez l'oeuf caché, gagnez le gros lot.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Participation :

La participation est ouverte à toute personne majeure visitant le magasin, à l'exception des employés du magasin et de leurs proches.

Période de l'événement :

La chasse aux œufs est valable uniquement du 18 au 19 avril 2025. Toute participation en dehors de cette période sera considérée comme invalide.

Découverte de l'œuf :

- *Le participant doit trouver un œuf spécifique doré identifié par un G majuscule noir, caché dans le magasin.*
- *Un seul lot est attribué par personne, même si plusieurs œufs sont trouvés.*

Validation du lot :

Pour réclamer son lot, le participant doit présenter l'œuf trouvé à un membre du personnel en caisse. L'œuf sera alors validé comme gagnant.

Nature du lot :

Le lot attribué est défini à l'avance par le magasin et ne peut être échangé contre un autre article ou une somme d'argent.

Stock limité :

Le lots est disponible en quantité limitée. Une fois le stock épuisé, aucun autre lot ne sera attribué, même en cas de découverte d'un autre œuf gagnant.

Comportement des participants :

Toute tentative de tricherie, comportement inapproprié ou non-respect des règles entraînera l'annulation de la participation.

Décision finale :

En cas de litige, la décision de la direction du magasin sera définitive et sans appel.

Publicité :

Les gagnants acceptent que leur nom et leur photo puissent être utilisés à des fins promotionnelles par le magasin, sauf refus explicite.

Modifications :

Le magasin se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'événement à tout moment sans préavis, en cas de circonstances exceptionnelles.